



NEWSLETTER

JULY 2024

LET'S WELCOME THE NEWLY ELECTED BOARD OF DIRECTORS

PRESIDENT: NORMA BRINE

PAST PRESIDENT: PAUL OUELLETTE

VICE-PRESIDENT: ASHLEY MCDAVID

SECRETARY: PAM MUNN

TREASURER: GISELE PYNE

BOARD MEMBERS:

- PAIGE BOUDREAU

- CARRIE-ANNE BRADLEY

- ANGIE THIBODEAU

- DARLENE BOUDREAU-MCKAY

- SARAH MELANSON

EXAMINING & LICENSING COMMITTEE:

- ASHLEY MCDAVID

- PAM MUNN

- DARLENE BOUDREAU-MCKAY

- PAIGE BOUDREAU

- HANNAH SHARPE

- PAUL OUELLETTE

- SARAH MELANSON

- ANGIE THIBODEAU

- MIKEL MALLET

MOTIONS PASSED AT THE MAY 27TH, 2024 AGM

1) By-law 7.6) Any student enrolled as an Eyelash Technician, Lash & Brow Technicians, Depilatory Technician, Make-up Artist, Nail Technician and Creative Specific Hairstylist must complete a total of 40 hours of training prior to performing any type of service on the public.

2) By-law 6.7 Salon in a place of residence must be separate from all living quarters and without entry or visibility into the living quarters, in addition to having a washroom and toilet maintained during salon business hours for the exclusive use of salon clientele and staff only, as opposed to members of the household, which does not require entry or visibility into the living quarters. It should be maintained in a manner that provides sanitary conditions for salon staff and clients.



The Delta by Marriott Fredericton and Fredericton Convention Centre are a huge supporter of the "Feed the Lions" program at Leo Hayes High School; all usable product are donated to help feed students and families. *"Our backpack room is accessed on a regular basis by several LHHS students, allowing them to take non-perishable food and other items home with them."*

We are happy to be informed that anything that was not used at the AGM was donated.

Members in attendance at the May 27, 2024, AGM

inquired about section, "wages and benefits" in the annual audit. The fiscal year is from April 1, 2023, to March 31, 2024.

Clarification was confirmed by our accountants that funds were allocated to the Blue Cross Life Insurance Plan for each licensed member, 5 full-time employees, 1 summer student (5 months); WorksafeNB; mandatory deductions such as CPP (Canada Pension Plan), EI (unemployment insurance); and Payroll Provider.

Motion passed by the Board of Directors

Policy 1 f) Washrooms located in a residence must provide a sink with hot and cold running water, liquid hand soap, and single use towels (paper towels, preferred); maintain cleanliness, no personal items visible to the clientele; a waste container; must ensure all no waste material, debris or garbage is visible to the clients. Toilet and sink must be maintained in a sanitary condition at all times.



BULLETIN D'INFORMATION

2024 JUILLET

SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE: NORMA BRINE

PRÉSIDENT-PASSÉ: PAUL OUELLETTE

VICE-PRÉSIDENTE: ASHLEY MCDAVID

SECRÉTAIRE: PAM MUNN

TRÉSORIÈRE: GISELE PYNE

MEMBRES DU CONSEIL:

- PAIGE BOUDREAU
- CARRIE-ANNE BRADLEY
- ANGIE THIBODEAU
- DARLENE BOUDREAU-MCKAY
- SARAH MELANSON

EXAMENS & ACCÉDITATION:

- ASHLEY MCDAVID
- PAM MUNN
- DARLENE BOUDREAU-MCKAY
- PAIGE BOUDREAU
- HANNAH SHARPE
- PAUL OUELLETTE
- SARAH MELANSON
- ANGIE THIBODEAU
- MIKEL MALLET

Le Delta by Marriott Fredericton et le Centre des congrès de Fredericton appuient fortement le programme " Feed the Lions " de l'école secondaire Leo Hayes ; tous les produits utilisables sont donnés pour aider à nourrir les élèves et les familles. "Notre salle des sacs à dos est régulièrement utilisée par plusieurs élèves de l'école secondaire Leo Hayes, ce qui leur permet d'emporter des aliments non périssables et d'autres articles à la maison.

Nous sommes heureux d'apprendre que tout ce qui n'a pas été utilisé lors de l'AGA a été donné.

MOTIONS ADOPTÉES LORS DE L'AGA DU 27 MAI 2024

1) Règlement 7.6 Tout étudiant inscrit comme technicien(ne) en Cils, Technicien(ne) en cils & sourcils, Technicien(ne) en épilation, maquilleur, technicien(ne) en ongles et coiffeur(euse) créatif spécifique doit compléter un total de 40 heures de formation avant d'offrir tout type de service au public.

2) Règlement 6.7 Il faut que les salons d'un lieu de résidence soient à l'écart de tous les locaux d'habitation, sans entrée ni vue sur ces locaux, et contiennent une salle de bain et des toilettes à l'usage exclusif de la clientèle du salon et du personnel du salon, par opposition aux membres de la résidence, ce qui suppose aucune entrée ou vue sur les locaux d'habitation. Ces toilettes doivent être entretenues de manière à garantir des conditions sanitaires au personnel et aux clients du salon durant les heures d'opération du salon.

Les membres présents à l'AGA du 27 mai 2024 ont posé des questions sur la section " salaires et avantages sociaux " de la vérification annuelle. L'exercice financier va du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

Nos comptables ont confirmé que les fonds ont été alloués au régime d'assurance-vie de la Croix Bleue pour chaque membre licencié, 5 employés à temps plein, 1 étudiant d'été (5 mois) ; TravailSécuritaireNB; les déductions obligatoires telles que le RPC (Régime de pensions du Canada), l'AE (assurance-chômage) ; et le fournisseur de services de paie.

Motion adoptée par le Conseil d'administration Politique 1f) Les toilettes situées dans une résidence doivent être équipées d'un lavabo avec eau courante chaude et froide, d'un savon liquide pour les mains et de serviettes à usage unique (de préférence en papier) ; elles doivent rester propres et ne pas contenir d'objets personnels visibles par les clients ; elles doivent être équipées d'un conteneur à déchets ; elles doivent veiller à ce qu'aucun déchet, débris ou ordure ne soit visible par les clients. Les toilettes et l'évier doivent être maintenus dans un état sanitaire en permanence.